



**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE
DELLEY-PORTALBAN-GLETTERENS**

Assemblée des délégués du 30 mai 2023

Présents :

Présidence	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
Délégués :	Cuany Didier	Gletterens
	Savoy Nicolas	Gletterens
	Elie Alexandre	Delley-Portalban
	Ney Sébastien	Delley-Portalban
	Hotz Patrick	Delley-Portalban
	Leuenberger Nicolas	Gletterens
Comité directeur :	Bongard Serge, président	Gletterens
	Dubey Maurice	Gletterens
	Cotting Philippe	Delley-Portalban
	Keusen Jean-Daniel	Delley-Portalban

Collaborateurs STEP :

Excusés : Folly Bruno et Baudois Stéphane, collaborateurs STEP

Lieu : Salle communale de Delley – 19h00

Tractanda :

1. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 28 novembre 2022**
2. **Nominations :**
 - 2.1 un membre au Comité de direction
 - 2.2 un délégué de l'Association
3. **Comptes de l'exercice 2022**
 - 3.1 présentation du compte de résultats
 - 3.2 rapport de l'organe de révision
 - 3.3 rapport de la commission financière
 - 3.4 approbation
4. **Informations et divers**

M. Claude-Alain Guerry, président de l'assemblée des délégués, salue cordialement les délégués de l'Association et les membres du Comité directeur. L'assemblée a été convoquée conformément à la loi en vigueur par invitation personnelle adressée aux délégués, par insertion dans la Feuille Officielle et affichage aux piliers publics.

M. Guerry procède à la présentation de l'ordre du jour qui est approuvé, à l'unanimité, par les délégués présents.

Point 1 – Approbation du procès-verbal

Les délégués ayant consulté le procès-verbal de l'assemblée du 28 novembre 2022 l'approuvent à l'unanimité, sans objection.

Point 2 – Nominations

2.1 un membre au Comité de direction

M. Maurice Dubey est proposé en tant que représentant de la commune de Gletterens.

Au vote à l'unanimité des délégués, M. Maurice Dubey est nommé membre du Comité de Direction.

2.2 un délégué de l'Association

M. Didier Cuany est proposé en tant que délégué de la commune de Gletterens.

Au vote à l'unanimité des délégués, M. Didier Cuany est nommé en tant que délégué. Il siègera également à la commission financière.

Point 3 – Comptes de l'exercice 2022

3.1 Présentation du compte de résultats

Participation des communes : CHF 553'803.26 soit CHF 276'901.63 par commune. Budget 2022 CHF 550'150.00.

Les principaux points sont relevés :

7201.3101.00	Achat matériel exploitation et produits Transmetteur PH, oxygène etc. Endress-Hauser Achat membrane Pro Miment Achat kit rechange Pro Miment Achats divers
7201.3101.01	Achat produits chimiques Forte augmentation des prix
7201.3111.00	Achat machines, appareils, ... Achat pompes et remplacement de 2 pompes suite à la crue
7201.311300	Achat matériel informatique : ordinateur et tablette
7201.3120.04	Frais élimination des boues Comprend la participation à la centrifugeuse selon aprob. du 17.05.21 selon décomptes de la commune d'Avenches
7201.3130.01	Frais analyse et campagnes Comprend frais analyses SEn et les frais d'analyses courants

7201.3144.00	Frais entretien bâtiment Frais supplémentaire suite rapport de contrôle OIBT
7201.3150.00	Frais entretien mobilier, machines etc Entretien de machines
7201.3151.00	Frais entretien machines et véhicules Réparation pompe URP 160

Amortissement suite à la réévaluation : CHF 10'000.00 au lieu des CHF 70'000.00 portés au budget

3.2 Rapport de l'organe de révision

M. Patrick Hotz donne lecture du rapport de la société Fiduflex SA. L'opinion d'audit confirme que les comptes de l'exercice 2022 sont conformes à la loi ainsi qu'au règlement d'exécution de la loi sur les communes. L'organe de révision recommande d'approuver les comptes annuels tels que présentés.

3.3 Rapport de la commission financière

M. Alexandre Elie procède à la lecture du rapport de la commission financière:

La Commission financière a pris connaissance des comptes de l'exercice 2022. Elle a rencontré le Comité directeur et la caissière pour une discussion et les renseignements souhaités ont été obtenus, notamment sur les augmentations des charges par rapport à 2021 qui ont également été détaillées lors de la présentation.

En fonction de ces éléments et par rapport aux comptes présentés, la commission financière émet, sous l'aspect financier, un préavis favorable.

3.4 Approbation

Les délégués, sans objection, approuvent le compte de résultats 2022

Point 4 – Informations et divers

Crue 2021

M. Bongard informe que l'assurance a versé les indemnités relatives à la crue 2021. Les montants seront portés aux comptes de l'exercice 2023.

Step régionale

M. Philippe Cotting, représentant au comité de pilotage, rappelle que les statuts de l'EBBV seront soumis tout prochainement aux assemblées communales et aux conseils généraux des communes membres. Un refus des statuts aurait pour conséquence de revoir le projet dans son ensemble.

M. Savoy estime qu'il serait plus facile d'attirer des entreprises si la construction de la STEP industrielle est réalisée.

Selon M. Cotting, il faut bien distinguer les besoins en épuration. La STEP régionale et la STEP industrielle n'épurent pas les mêmes eaux.

Il est impératif de maintenir notre STEP d'ici le raccordement à la STEP régionale. Il relève que la conduite d'épuration Gletterens-Portalban, celle de Delley via Portalban et les stations de pompage seront reprises par l'EBBV. A terme, l'AIEE devra régler la réhabilitation de son bâtiment.

Plus aucune question n'étant posée, M. Guerry lève l'assemblée à 19h50 et adresse ses remerciements aux membres du comité de direction, aux délégués ainsi qu'aux collaborateurs.

Au nom de l'assemblée des délégués

La secrétaire

M. Collaud

Le président

C.-A. Guerry